

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR DES PROJETS DE RÈGLEMENTS D'URBANISME :

- *Modifiant le règlement n° 506-G relatif à la régie interne, tel qu'amendé*
 - *Modifiant le règlement n° 506-I relatif au zonage, tel qu'amendé*
-

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Sophie, en conformité avec la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

1. **QUE** lors d'une séance ordinaire tenue le **4 octobre 2016**, le conseil a adopté par résolution les projets de règlements n^{os} 04-2016 et 05-2016.
2. **QUE** ces projets de règlements sont soumis à la population pour consultation. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **25 octobre 2016 à 18 h** à la salle du conseil sise au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie. L'objet de cette assemblée est de présenter les modifications prévues aux présents projets de règlements d'urbanisme, soit :
04-2016 : D'ajouter à l'article 6.5, intitulé « Constructions et usages complémentaires dans les cours et les marges » des dispositions applicables aux statues et éléments décoratifs sur un lot desservi ou partiellement desservi.
05-2016 : De remplacer l'article 4.2 intitulé « Sanction pénales ».
Au cours de cette assemblée publique, il sera expliqué les projets de règlements et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer pourront alors le faire.
3. **QUE** les projets de règlements peuvent être consultés au service d'urbanisme, à l'hôtel de ville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h.
4. **QUE** le projet de règlement n° 04-2016 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. **QUE** le projet de règlement n° 05-2016 ne contient pas une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ à Sainte-Sophie, ce 12^e jour d'octobre de l'an deux mille seize (2016).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Sophie, certifie, sous mon serment d'office, que j'ai donné l'avis ci-dessus décrit en affichant une copie le 12 octobre 2016 entre 9 h et 16 h, aux endroits suivants :

Hôtel de ville
Pavillon Roland-Guindon
Dépanneur chez Tom, quartier New Glasgow

Site internet : www.stesophie.ca, la date de la diffusion peut être différente

Journal Le Mirabel, parution le 14 octobre 2016

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 12^e jour du mois d'octobre de l'an deux mille seize (2016).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,
Directeur général et secrétaire-trésorier